Envoyé en préfecture le 08/09/2026
Reçu en préfecture le 08/09/2026
Publié le
ID : 022-212200687-20260907-2026_53-DE

| Côtes d'Armor | DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL<br>De la Commune de Grâce-Uzel |
|---|---|
| | SÉANCE DU LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026 |

Date de la convocation : 1ER/09/2026
Date d'affichage : 1er/09/2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Ayant pris part à la délibération : 11

L'an deux mil vingt-six le sept du mois de septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Grâce-Uzel légalement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François HINDRÉ.

**Étaient présents :** M. François HINDRÉ, Mme Anaïk LUCAS, M. Yohann LE COUÉDIC, Mme Angélique DAVID, M. Miguel PINÇON, M. Jean-Marc VIDELOT, Mme Jocelyne FRAVAL, M. Mickaël LE MERCIER, Mme Stéphanie LE MÉE, Mme Kathleen BOUVET, K.BOUVET, M. Damien MANGONNEAUX.
K.BOUVET.

Stéphanie LE MÉE a été désignée comme secrétaire de séance

## 2026-53 DÉSIGNATION D'UNE SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal désigne Mme Stéphanie LE MÉE conseillère municipale, en qualité de secrétaire de séance pour la présente séance.

Pour extrait conforme

**Le Maire,**
**M. François HINDRÉ,**

**La Secrétaire,**
**Stéphanie LE MÉE,**